BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 94 du 4 décembre 2020

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 6

INSTRUCTION N° 2028/ARM/EMM/SF/MCO

modifiant l'instruction n° 36/ARM/EMM/SF/MCO du 30 juillet 2020 relative aux missions et à l'organisation du service de logistique de la marine.

Du 26 novembre 2020

ETAT-MAJOR DE LA MARINE:

Pôle "soutiens et finances"

INSTRUCTION N° 2028/ARM/EMM/SF/MCO modifiant l'instruction n° 36/ARM/EMM/SF/MCO du 30 juillet 2020 relative aux missions et à l'organisation du service de logistique de la marine.

Du 26 novembre 2020 NOR A R M B 2 0 5 5 8 6 1 J

Tayta(a)	mandifiá/al.	

2 Instruction N° 36/ARM/EMM/SF/MCO du 30 juillet 2020 relative aux missions et à l'organisation du service logistique de la marine.

Référence de publication :

Vu le Code de la défense ;

<u>L'instruction n° 36/ARM/EMM/SF/MCO du 30 juillet 2020</u> est modifiée comme suit :

Au point « 1.1. »:

- au lieu de lire : « Maîtrise d'œuvre étatique du maintien en condition opérationnel Naval. » ;
- lire : « Maîtrise d'œuvre étatique du maintien en condition opérationnelle naval. ».

Au point « 1.2. »:

- au lieu de lire : Maîtrise d'œuvre étatique au profit d'autres maîtrise d'ouvrage déléguée. » ;
- lire : « Maîtrise d'œuvre étatique au profit d'autres maîtrises d'ouvrage déléguées. ».

 $Au\ point\ \ \ \text{``all}\ profit\ d'autres\ maîtrises\ d'ouvrage\ déléguées.\ \ \ \ \ \ \text{``est inséré le texte suivant : }$

« Les ateliers du SLM assurent certaines opérations de MCO sur les matériels terrestres et pétroliers utilisés par la marine, sur ordre des maîtrises d'ouvrage déléguées structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) et service des essences des armées (SEA).

 $Les\ magasins\ du\ SLM\ assurent\ certaines\ opérations\ d'entreposage\ au\ profit\ d'autres\ MOAd\ que\ le\ SSF.\ »$

La présente instruction est publiée au bulletin officiel des armées.

Pour la ministre des armées et par délégation :

Le capitaine de vaisseau, chef du bureau « organisation, réglementation, transformation » de l'État-major de la Marine,

Fabrice BORNET.